

# Communiqué

pour diffusion immédiate

## Plus de 300 000 \$ pour les milieux naturels dans le parc régional de la Forêt Drummond

Le 15 mars 2021 – Au moment où les changements climatiques et la perte de biodiversité deviennent des enjeux de plus en plus préoccupants, la MRC de Drummond et ses 18 municipalités locales sont fières d'annoncer un investissement de 307 000 \$ pour la protection des milieux naturels dans le parc régional de la Forêt Drummond.

Cette annonce est rendue possible grâce à l'adhésion de la MRC au Fonds des municipalités pour la biodiversité. Ainsi, pendant trois ans, la MRC s'engage à verser l'équivalent de 1 \$ par ménage, soit plus de 51 000 \$ par année, pour la restauration, la protection et la mise en valeur des milieux naturels dans le parc régional. Pour sa part, le Fonds doublera la somme disponible en investissant un montant identique. Il s'agit d'ailleurs de la contribution la plus élevée approuvée à ce jour au Québec en vertu de ce programme.

« Comme nous l'avons récemment annoncé, la MRC met en œuvre dès cette année son plan directeur pour le parc régional de la Forêt Drummond. Ce plan comprend bien sûr l'amélioration de l'offre d'activités de plein air, mais il comporte aussi un important volet de préservation des milieux naturels. L'investissement de 307 000 \$ que nous dévoilons aujourd'hui viendra appuyer cette volonté clairement exprimée d'assurer la pérennité du parc afin que les générations futures aient le plaisir d'en profiter comme nous », affirme la préfète de la MRC, Carole Côté.

« Des actions de préservation de la faune et de la flore dans nos deux marais, des travaux de stabilisation de berges à des points d'observation présents le long de la Route verte ou la lutte à la propagation de certaines espèces exotiques envahissantes sont des exemples d'interventions qui peuvent être réalisées. Chose certaine, les projets seront nombreux et ils contribueront à protéger et à mettre en valeur des éléments distinctifs de la biodiversité du parc régional », précise Jean-Sébastien Laplante, gestionnaire de cours d'eau et biologiste à la MRC.

Le Fonds des municipalités pour la biodiversité est une initiative de la Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec, réalisée en partenariat avec la Fondation de la faune du Québec. Appuyé par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le Fonds vise notamment la protection des espaces naturels dans les milieux urbanisés.

Information : Jean Dufresne  
Conseiller en communication  
MRC de Drummond  
[jdufresne@mrcdrummond.qc.ca](mailto:jdufresne@mrcdrummond.qc.ca)  
819 477-2230, poste 123